

**ADMINISTRATION COMMUNALE
HESPERANGE**

CERTIFICAT

En date du 22.11.2021 le Bourgmestre a accordé l'autorisation de bâtir pour la construction ci-dessous conformément aux dispositions réglementaires actuellement en vigueur.

N° de l'autorisation de bâtir: 390 / 2021

Genre de la construction: Construciton d'un immeuble de bureaux et appartements

Localisation de la construction: 28, rue des Scillas
L-2529 Howald

Le présent certificat est délivré conformément aux dispositions de l'article 37 de la loi modifiée du 28 juillet 2011 portant modification de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain. Les plans afférents, pour autant qu'ils portent sur l'implantation de la construction, ses parties extérieures et l'affectation de l'immeuble, peuvent être inspectés au service technique.

Le délai de recours devant les juridictions administratives court à compter de la date de délivrance du certificat signé par le Bourgmestre.

Date d'affichage: 24-12-2021

Le Bourgmestre
Marc Lies



Ce certificat est à afficher sur le chantier près du trottoir d'une manière accessible et lisible pour le public.